FRC 9997

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 17039

DISCOURS

SUR LES FONDEMENS DE LA MORALE PUBLIQUE,

Prononcé le 2 vendémiaire l'an troisième de la République une & indivisible,

Par JEAN DEBRY, député de l'Aisne;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Il est des habitudes pour l'enfance dans la maison paternelle; il en est pour le citoyen dans la vie privée: les fêtes & les récompenses forment avec les droits & les devoirs les habitudes publiques; la loi les règle, la censure les surveille.

CITOYENS,

Je vous ai exposé dernièrement ma pensée sur l'état où je croyois que se trouvoit la Convention nationale, & sur les moyens d'en rallier les membres, sur ceux de résister à nos implacables ennemis par notre contenance, sur ceux

THE NEWBERRY LIBRARY

enfin qui pourroient attacher imperturbablement au sénat de la France cette confiance générale qui doit reposer sur chacune de nos têtes : aujourd'hui, c'est hors de nous que je viens porter l'application des mêmes principes ; car, si le peuple a besoin de notre intégrité pour se reposer sur nous, nous avons besoin qu'il soit éclairé, formé & préservé des fausses suggestions, pour que la loi ne rencontre point d'obstacles, & afin qu'il suive comme les arrêtés de sa propre volonté, l'expression légale de celle de ses représentans. Le devoir du législateur est de punir proportionnellement le mal ; son grand art est de le prévenir & de l'empêcher de naître. Réprimer les passions humaines, est peu de chose ; les diriger au profit de la chose publique, est tout. C'est sous ce dernier rapport que je vais vous parler. Les hommes, quand ils sont corrompus, veulent être heureux suivant leurs goûts & leurs préjugés : montrons-leur à l'être suivant la nature ; & quand cette discussion publique n'auroit en ce moment d'autre effet que de vous offrir des idées conformes à celles que vous avez approuvées, de donner en même temps au peuple la noble habitude de ce qui est grand & digne de lui, & d'ouvrir ici à une énergique activité que souvent des riens consument, un vaste champ de travail & de gloire, je n'aurai point abusé de vos momens.

L'inconvénient des temps révolutionnaires est de n'y pouvoir que très-péniblement manœuvrer contre l'orage, & tout-à-la-fois édifier pour un temps tranquille ; aussi, malgré la foule de lois que les circonstances ont fait naître, en est il très-peu à qui nous puissions assigner une longue durée : cependant il est temps d'y songer ; plus les agitations ont été multipliées, plus on doit garantir l'impossibilité de leur retour ; sans quoi, fatigué de se mouvoir sans cesse & de n'avancer jamais, l'on perd

tous les sacrifices faits antérieurement, l'on abandonne des espérances qui furent chères ; & dès l'instant où par l'effet d'une cause quelconque l'on se ralentit, tout est fini ; il faut recommencer : mais, en fait de liberté, la chance est bien plus dangereuse encore ; car les circonstances propres à la recouvrer ne se rencontrent pas à toutes les époques où l'on voudroit la fonder.

Il ne faut pas nous abuser à cet égard ; les plus grandes choses sont préparées, mais elles restent encore à faire ; nos chaînes sont brisées, mais les cicatrices en sont encore sanglantes : les habitudes ne sont point changées ; des mœurs plus sages n'économisent point encore le travail des lois ; le trésor de l'opinion & des récompenses, ce trésor qui s'accroît à mesure qu'on y puise, n'est qu'à peine ouvert ; ce que chaque individu doit fournir à la masse commune & recevoir d'elle, n'est point précisé ; l'éducation nous manque enfin ; & la subsistance du peuple n'est point assez indépendante pour que la jouissance des droits communs lui soit aussi précieuse qu'elle doit l'être ; elle l'est trop peu, dis-je, à une époque de civilisation où les haines se choquent, où les ambitions se croisent, & où, pour satisfaire tout cela, la tranquillité ou les alarmes du peuple sont les plus sûrs moyens.

C'est sur ces divers objets, Citoyens, que je vais arrêter vos regards ; j'en excepte la partie des subsistances dont il a déja été question, mais qui par son importance mérite d'être traitée à part dans ses rapports avec les principes de la circulation intérieure, des échanges, des journées de travail, du *maximum*, des réquisitions, des magasins nationaux & de la quantité des valeurs représentatives. Quelque compliqués que soient les autres points de cette discussion, nous simplifierons beaucoup, & nous raisonnerons en même temps avec plus de justesse, si nous nous bornons à élémenter l'organisation principale de ses diver-

ſes parties, ſans entrer dans tous les détails d'exécution ; car ſi l'organiſation eſt bien faite, la machine jouera d'elle-même. Je vous en parlerai ſimultanément ; car je les crois liées par leur nature, & pouvant par leur réunion donner à notre marche une ſtabilité que l'ariſtocratie voudroit lui ôter. Voyez comme elle s'agite pour que jamais vous n'embraſſiez qu'une ſeule vue, & que, quel que ſoit votre mouvement, vous vous trouviez toujours à l'un des points extrêmes : la juſtice ſalutaire & comprimante, elle voudroit que vous la changeaſſiez non pas en terreur, mais en horreur, pour la faire retomber ſur vos têtes ; l'humanité, elle la voudroit foibleſſe, ſommeil & lâcheté, pour que ſes crimes euſſent libre carrière. Mais que vous ſoyez ſévères & humains, mais que vous détruiſiez d'une main les antres de la tyrannie, & que de l'autre vous établiſſiez les colonnes inébranlables du temple de la liberté ; mais que vous demandiez au peuple des ſacrifices, & qu'ils lui ſoient payés à meſure qu'il les fait ; ah ! c'eſt ce qu'elle ne peut ſouffrir. Elle ne veut pas que vous ſoyez craints des méchans & chéris des bons : la haine & le mépris pour le gouvernement, voilà ce qui à ſon gré peut le détruire ; & qu'il le ſoit par l'une ou par l'autre de ces cauſes, elle y eſt parfaitemeut indifférente, pourvu qu'il le ſoit. J'ai donc penſé qu'en même temps que des meſures fermes & l'unité d'action devoient écarter les ennemis de la révolution, anéantir leurs projets & confondre encore une fois leurs eſpérances, il étoit bon & utile de fonder pour le peuple tout ce qui peut le rendre épris du régime que vos veilles établiſſent ; qu'il puiſſe dire à-la-fois, mes ennemis diſparoiſſent & mon bonheur s'affermit ; qu'il puiſſe marquer les degrés d'avancement par où il eſt monté depuis 1789 ; car c'eſt par degrés & non ſoudainement qu'un peuple paſſe ſans danger de l'état agité à l'état tranquille ; la mer, après la tempête, ſe briſe encore avec fracas ſur ſes rivages. Que la portion de

félicité publique dont il lui eſt donné de jouir maintenant, que cette portion accrue chaque jour depuis cinq ans vous aſſure, ainſi qu'à lui, que la liberté ne peut rétrograder, qu'enfin ſon arbre a pris racine, & que l'écroulement des châteaux a raffermi les chaumières.

Les habitudes à créer par vous, & l'éducation implicite, ſont les premiers élémens de la police ferme & ſévère qui doit contenir la malveillance : les tyrans ne connoiſſent dans les lois que les diſpoſitions impératives, coactives, écraſantes ; un gouvernement libre, qui ne doit être en quelque façon que le directeur de la volonté générale, a dans ſes mains de plus sûrs moyens d'exécution. Il fait deſirer ce qu'il conſeille ; il fait prévenir ce qu'il ordonne ; & quand il faut qu'il puniſſe, ce n'eſt point comme le deſpotiſme, la maſſe générale ſur laquelle il peſe, mais les volontés particulières qu'il réprime ou qu'il ramene au centre dont elles s'écartoient. Par quelle vue tend-on à ce but ? premièrement par l'éducation.

Ce n'eſt point un plan d'écoles que je vais préſenter ici : je ne viens point parcourir les diverſes parties de la ſcience pour déterminer leſquelles ſont convenables au premier âge, à l'adoleſcence, à l'homme libre, au régime républicain ; ces objets appartiennent à l'inſtruction, que je diſtingue beaucoup de l'éducation : ici c'eſt le commencement de l'empire des habitudes ; la nature elle-même l'inſtitue, cet empire ; & lorſque la main du légiſlateur en a tracé les règles & le but, il importe aſſez peu que l'inſtruction proprement dite atteigne le ſien à l'égard de tous les élèves. Le plus grand intérêt de la ſociété eſt ſatisfait ; s'ils ne ſont pas tous ſavans, ils ſeront tous citoyens.

Aappliquons ces principes.

La nature conſeille à la mère de nourrir ſes enfans.

Eh bien ! la loi récompensera l'acquit de ce devoir en l'honorant.

La société bien organisée, en donnant les droits de citoyen à tous, a voulu, sous peine du mépris & du néant, que chacun se pourvût des vertus & des facultés nécessaires pour exercer ces droits & remplir toutes les places; en conséquence, les affections sociales développées conseillent au père de donner lui-même à ses enfans, soit en préceptes, soit en exemples, plus forts que les préceptes, ce qui peut les placer un jour dans la situation de puissance & d'égalité qu'il desire pour lui-même : car c'est la société qui a développé cette maxime d'intérêt civil, *on vit dans ses enfans*. Eh bien ! ce que les affections sociales conseillent à cet égard, les lois le prescriront & le régleront. Si l'orgueil ou l'ignorance attaquent par le ridicule les détails dans lesquels elles seront forcées d'entrer, elles leur répondront comme celles de Lycurgue, par les heureux effets qui en résulteront. Elles diront donc : les vêtemens seront salubres & adaptés aux mouvemens du corps.

La nourriture sera saine, sobre & commune; car le fondement de l'égalité, c'est la frugalité.

Les exercices seront de chaque jour s'il se peut, en particulier; & de droit, les quintidi & décadi, publiquement, en présence des parens.

L'instruction particulière & indispensable sera la connoissance de la déclaration des droits de l'homme & de la constitution de son pays, le récit des actions héroïques & vertueuses & les chants de triomphe; il sera honteux & punissable de les laisser ignorer.

Les lois, pour anéantir cet intérêt cupide qui, dans une civilisation dépravée, où tout s'achette parce que

tout se vend, fait croire qu'on a rempli les devoirs que nous impose la nature, quand on travaille *per fas & nefas* à la fortune de ses enfans ; les lois honoreront les pères qui n'auront pas remis à autrui la touchante mission d'être les premiers instituteurs, j'ai dit les premiers amis de leurs enfans. Il fut un temps où la faute d'un individu frappoit d'ignominie toute la famille : vienne celui où des mœurs pures, où les vertus d'un enfant élevé par son père pourroient aux yeux de la loi expier la faute ou les torts de ce dernier ! la République & la nature y gagneroient également. C'est par ces dispositions générales, mais simples, mais faciles, c'est sur-tout par ces liens réciproques qui unissent le père à l'enfant en présence de la société, que l'amour de la patrie & l'égalité prennent racine sur les éternelles affections de la nature.

Souvenez-vous, citoyens, que dans ces promesses magnifiques d'institutions sociales que nous faisoient tour-à-tour Robespierre & St.-Just, non-seulement il n'étoit point question de l'action paternelle, mais que dans le plan d'éducation que l'un d'eux avoit défiguré, elle étoit formellement proscrite ; jugez par leur caractère du but où ils tendoient : comme si en ce point l'exemple des tyrans des Messéniens étoit applicable aux républicains de France, comme si l'intérêt de la société étoit de briser les plus doux liens de la nature. Mais non, ces hommes cruels, qui, pour fonder leur effroyable empire, s'étoient joué insolemment de ce qu'il y a de plus sacré entre les hommes associés, avoient fait entrer dans leur plan, pour que rien ne fût plus stable dans la société & qu'ils pussent en maîtriser à leur gré les membres épars ; avoient calculé, dis-je, d'en bouleverser les premiers élémens, d'ôter les pères aux enfans & les enfans à leurs mères, pour qu'ils devinssent la propriété du despote. Graces soient rendues à cette nature, dont la voix

fut plus puissante que la leur, les familles ont résisté à la dissolution générale qu'ils avoient méditée; & dans les longues & douloureuses nuits où s'exerçoit le délire sanguinaire des triumvirs, j'ai connu des pères, j'ai connu des mères qui, dans les caresses & même les pleurs de leurs enfans, ont trouvé de quoi se consoler des maux de la civilisation, & de quoi braver tous les forfaits de la tyrannie: parlez, citoyens, & dites si j'exprime ce que vous avez senti, ce que j'ai senti avec vous.

Si de cette première éducation, & mettant toujours à part l'instruction proprement dite, je passe à cette éducation générale que tous les âges de la vie peuvent recevoir, je trouve plus de motifs encore pour me confirmer dans l'idée que des encouragemens, une censure surveillante & quelques établissemens, produisent infiniment plus quand une main sage les dirige, que cette série d'articles impératifs, où il est rare que la contradiction ne se glisse pas, où il est plus difficile encore que le vice & le délit ne rentrent pas à travers les lacunes laissées par les cas oubliés ou imprévus. Les habitudes commencent les mœurs, qui ne sont autre chose que de bonnes habitudes raisonnées. Leur éducation, leurs habitudes, leurs mœurs étoient républicaines, quand ils préférèrent, les Athéniens, la justice d'Aristide à l'utilité de Thémistocle; ils en avoient changé quand, pour aller entendre les leçons de vertu dans les jeux scéniques, ils eurent besoin d'être payés par le trésor national. L'éducation, les habitudes, les mœurs des Romains étoient républicaines, lorsqu'après la funeste bataille de Cannes, non-seulement ils pardonnèrent à Varron sa défaite, mais le félicitèrent de n'avoir pas désespéré de la République, & de suite mirent en vente & vendirent le champ où étoit posée la tente d'Annibal: tout fut perdu au contraire & la servitude devint inévitable, lorsque les victoires ou les défaites

de Céſar produiſoient également les diſſentions inteſtines, & quand à l'approche de ſes légions, au lieu de faire tête à l'ennemi commun, les ſénateurs, ſe reprochant mutuellement la perte de leur patrie qu'ils regrettoient bien moins que leurs jouiſſances & leur domination, s'enfuirent en Aſie pour ſe faire battre à Pharſale.

Qu'on ne me reproche point de puiſer mes exemples chez les anciens peuples : lorſque les ſituations ſont ſemblables leur conduite eſt une leçon impartiale pour la nôtre ; & l'hiſtoire ne ſeroit qu'une étude de curioſité futile, ſi les événemens qu'elle retrace ne ſervoient à prévoir ceux que cache l'avenir. Songez, citoyens, que c'eſt avec le vieux ferment des habitudes imprimées par la tyrannie, que l'on remue en ce moment un peuple ſenſible & confiant ; ſongez que cinq ans de dévouement, que le ſacrifice fait de notre exiſtence pour le bonheur du peuple & le triomphe de la liberté, que les intentions les plus pures & les mieux prononcées ne ſeroient peut-être pas encore ſuffiſantes pour arrêter le progrès des alarmes publiques, ſi la malveillance obtenoit l'exécrable avantage d'un déſaſtre, d'une gêne momentanée ou d'un revers dans nos armes : & ceci je le dis en partant d'une vérité qui m'eſt bien démontrée, c'eſt que le piége indiqué, le peuple s'en garantira, & le projet ariſtocratique le mieux ourdi, une fois devoilé, eſt à moitié déjoué. Je viens aux habitudes à détruire ou à fonder chez un peuple qui ſe régénère.

C'eſt par les habitudes qu'un peuple ſe forme au bien ou ſe déprave ; c'eſt quand il n'y a plus de différence entre les uſages du peuple & ce que preſcrivent les bonnes lois, que le gouvernement marche ſans efforts & que les individus travaillent par goût, & non par obligation, au bien général : pour me faire comprendre je dirai que par ce mot *habitude*, j'entends tout ce qui

est hors du précepte, hors de l'éducation positive, tout ce qui semble être le résultat fortuit du froissement des intérêts & de la différence des caractères dans la vie civile. L'ame de l'homme est un champ fertile propre à produire le mal comme le bien : tout dépend de la semence.

Je croirais volontiers que le grand secret du cabinet des despotes, celui qu'on se transmettoit de successeur en successeur, étoit celui-ci : *ne laissez prendre au peuple que les habitudes qui sont utiles au trône* : aussi, dès l'enfance, dans la maison paternelle, ensuite dans les lieux d'éducation ; dans la jeunesse, lors du choix d'un état ; dans l'âge viril, lors de son exercice ; dans la vieillesse, lors du repos & des espérances futures, enfin dans toutes les professions civiles, que trouvoit l'observateur ? servilité, orgueil, ambition, égoïsme, envie de se nuire, isolement, cupidité, despotisme & bassesse, fanatisme & démence. Craignons que la royauté extirpée, tous ces levains monarchiques ne soient restés chez nous. C'est par tous ces liens que l'homme garotté, depuis la classe la plus pauvre jusqu'à celle qu'on nommoit la plus qualifiée, étoit la véritable propriété du despote qui le tenoit en lisière, & sur lequel lui-même réagissoient les vices hardis ou rusés dont il se servoit pour se maintenir. Ainsi, ce tyran orgueilleux & ignorant nommé Louis XIV, après avoir épuisé les provinces, foulé le peuple sans pitié, méprisé la justice, & prodigué l'or & le sang des hommes dans ses guerres & dans ses fêtes, ne rentroit chez lui que pour être le vil jouet de l'ineptie d'un Villeroi, de la dureté féroce d'un Louvois, de l'intrigue de quelques femmes perdues, & de la cafardise ambitieuse du père Lachaise. Parmi les grands, ceux qui se sauvoient de cette atonie morale, & qui, quelquefois paroissoient se souvenir de leurs droits & de

leurs devoirs d'homme, ceux-là n'évitoient l'exil, la mort ou la Bastille, qu'en rachetant par des travers nombreux ou des vices réels l'apparence de vertus dont ils eussent desiré cueillir les fruits; mais qu'ils se gardoient bien d'exercer envers autrui, dans la crainte de déroger. Quant à la classe obscure, ceux qui dans son sein pensoient, le faisoient sans fruit leurs idées mouroient avec eux, leur volonté saine expiroit sans acte, & souvent c'étoit encore au prix de mille avanies: théologiques, de mille mortifications & tracasseries bourgeoises, que le prêtre, le subdélégué, l'échevin, le conseiller au baillage, le receveur seigneurial ou fiscal, lui permettoient de s'écarter de la routine & d'oser croire qu'un sauvage libre & sain est mieux l'ouvrage du père des êtres, qu'un valet de cour à cordon bleu, ou qu'un roi scélérat qu'hors de son rang, toute bonne société eût conduit à l'échafaud, même pour ses crimes privés.

Si vous voulez donc que vos lois soient stables, & que la révolution fasse du peuple un corps immense & si bien lié, que le choc des petits intérêts, des petites passions individuelles ne puisse ni l'ébranler ni le désunir, donnez-lui, en habitudes, tout ce qui fait le but de cette révolution: fêtes, moralité, principes, exercice des droits civiques, tout cela doit composer la vie civile du peuple, comme le manger, le boire, le vêtir, le dormir composent la vie physique de l'homme. Ne laissez rien au *citoyen* de ce qui peut lui rappeler les usages du sujet. La langue étoit ou affectée ou grossière; que le langage soit simple, énergique & uniforme dans toute la République. Empêchez que jamais les républicains de France ne présentent aux yeux l'aspect des esclaves des rois; & ceci, plus qu'on ne pense, peut attacher au régime de la liberté une foule d'individus dont le jugement & la conduite sont presque toujours déterminés par la seule

impreſſion que les ſens reçoivent. En général, c'eſt la raiſon du petit nombre qui combine les vaſtes conceptions politiques, l'intérêt de tous les reçoit ou les repouſſe, l'opinion les propage & l'habitude les enracine.

Trois des plus grands législateurs de l'antiquité, Moïſe, Lycurgue & Numa, ſentirent ſi bien la vérité de ce principe que, négligeant la partie relative aux lois proprement dites, toute leur attention ſe porta ſur les uſages; & ces derniers formant, en quelque façon, le fondement de leur ſyſtême politique, en aſſurèrent tellement la durée, que celui de Moïſe tout abſurde qu'il eſt a ſurvécu même au peuple pour lequel il l'avoit fait. J'ai toujours penſé que Solon avoit trop oublié cette conſidération quand il donna ſes lois à Athènes; que ce fut là la raiſon de leur inſtabilité & de la longue fluctuation qui agita cette République; enfin je crois que ſon plus grand éclat eſt dû préciſément au caractère habituel qui ſe forma ſpontanément dans ce peuple bien diſpoſé par la nature, & dont on eût pu tirer plus de parti encore, s'il n'eût point été trop abandonné aux circonſtances.

Si la civiliſation amenée par le beſoin, mais conduite par l'intérêt, n'avoit pas généralement dépravé le caractère primitif, on pourroit compter ſur la raiſon commune pour appuyer une légiſlation quelconque : il ſuffiroit d'en faire voir l'objet pour que toutes les volontés privées s'y dirigeaſſent. Les principes peu compliqués ſeroient ſaiſis par la maſſe entière du peuple. *Donner à tous pour recevoir de chacun.* Mais chez nous, & plus encore chez les nations où le développement des qualités intellectuelles n'a été, dans le fait, que le progrès de l'erreur en tout genre; mais là où les plaies profondes faites au véritable ſyſtême ſocial par la tyrannie, ont encore moins altéré la raiſon intérieure qu'elles n'ont dépravé les habitudes de tous les jours; là où pendant long-

temps on voyoit, on approuvoit le bien, & l'on suivoit le mal; la pratique usuelle de ce qui est bon & convenable peut seule apprendre à l'aimer & attacher ceux-là qu'une théorie saine, mais froide, eût foiblement touchés. Il me semble que c'est en ce point que pèchent certains politiques : faute de faire attention à quel degré de civilisation une révolution prend un peuple, ils voudroient que tout fût non pas seulement déterminé, mais accepté, suivi & conduit par la raison délibérante: les sottises, les erreurs & les crimes semblent paralyser à jamais leurs facultés ; mais les erreurs, mais les sottises, mais les crimes mêmes ne tiennent-ils pas à l'état moral où précédemment se trouvoit la nation ? Il est loin de mon cœur de ne pas gémir sur les maux que nous avons essuyés ; & cependant je pense qu'après avoir pleuré mes frères d'armes égorgés par le crime des rois, ou les innocentes victimes des conspirateurs, c'est porter à leurs mânes une pitié fructueuse que de m'occuper des moyens qui peuvent garantir ceux qui restent. Dévoué au succès de la révolution, je déteste le crime ; mais si son aspect hideux, si son pouvoir éphémère m'arrêtent un instant, je poursuis ma route après sa punition ; & quand Hébert & Robespierre ne sont plus, j'aide de toutes mes forces à la révivification des vertus qu'ils avoient effrayées.

Etablissons un parallèle qui, fondé sur des faits, nous découvrira la source d'où découloit le mal, & celle où nous devons puiser le remède. Sous le régime de la tyrannie, un enfant chez son père apprenoit à regarder ses parens comme des maîtres, & non comme des bienfaiteurs & des amis ; un père, en poussant ses enfans à la fortune, voyoit en eux les instrumens de son ambition, & de je ne sais quelle gloire qu'il s'attribuoit : les plus affectionnés ne portoient pas leurs vues au-delà du cercle de l'opulence égoïste & de la considération qu'elle procure ; à quelque prix que ce fût, il falloit que les enfans s'assurassent de

ces honteuses jouissances, & quand tout étoit asservi, on estimoit heureux l'homme à qui les richesses donnoient l'indépendance de ce temps, c'est-à-dire, la liberté d'abuser la pauvreté même étoit corrompue; elle ne mépriſoit point la richesse, elle l'envioit.

Sous le régime de la tyrannie, l'éducation n'étoit autre chose que le commencement de l'asservissement politique; l'obéissance passive formoit constamment la première qualité de l'éleve: le desir de dominer ou d'être le premier, étoit la seconde partie de son caractère habituel, d'où l'ambition effrénée, la jalousie & les misérables passions qui les suivent: seulement les cours des colléges & les intervalles d'exercice, hors des yeux d'un pédant hagard, rectifioient un peu toutes les difformités monastiques imprimées par l'instituteur.

Sous le régime de la tyrannie, c'étoit avec des hommes ainsi civilisés, que le despote conduisoit son empire; c'étoit sur eux qu'il fondoit son autorité, certain d'avoir toujours une passion privée à opposer à une vertu publique: il divisoit & il régnoit. Les progrès des vices les plus bas qui peuvent pourrir le cœur humain, le rassuroient sur les progrès de la morale: faveurs, mépris, calomnies, honneurs, tout lui servoit; & quand par des commotions données à propos, il avoit ravivé les intérêts particuliers, il pouvoit s'abandonner tranquillement à ses caprices dépravés: les procès, les voleurs, les banqueroutes, les prodigues, les parlemens & l'échafaud, garantissoient son sommeil & son pouvoir.

Sous le régime de la tyrannie, cette caste impie & sacrilége qui avoit dit aux rois de la terre en leur montrant les peuples: *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*, je vous les livrerai, si vous m'adorez; les prêtres s'emparant de l'homme à sa naissance, ne le quittoient qu'à la mort. Oubliant leur proie en quelque façon au milieu de

la vie, ils ne laissoient l'homme un instant dominé par la cupidité, l'ambition ou la crapule, que pour le reflaisir plus sûrement au dernier âge, & recueillir le fruit des germes superstitieux semés dans l'ame naïve avant le développement de la raison: c'est à cette époque que la terreur religieuse vendoit à l'avarice effrayée l'impunité scandaleuse d'une existence souillée de crimes.

Ainsi donc le cercle des habitudes sociales n'offroit pas une seule vertu entière : toutes étoient plus ou moins mélangées & véritablement le plus fort étoit le moins foible; le plus libre, le moins esclave; le plus vertueux, le moins vicieux.

Maintenant, que doit-il résulter du régime de la liberté, si la direction révolutionnaire sait profiter de l'enthousiasme d'un peuple comme le peuple français, & si, sans s'arrêter à la somme des petits inconvéniens, n'envisageant que les vastes avantages, elle est profondément convaincue que quatre ans de révolution sont pour un peuple une première éducation nationale ?

Sous le toît paternel, l'enfant guidé par son père, s'animant par ses propres progrès, suce avec le lait l'amour de la liberté, la haine de la tyrannie, & ce goût attirant vers les attachemens de la nature qu'une vie dissipée & frivole étouffoit rapidement autrefois, mais auxquels le rameneront sans cesse & les lois d'une société bien organisée, & les souvenirs de la vie domestique qui ne sera plus ridiculisée, & la patrie enfin qui n'est si chère à tous que parce qu'elle multiplie pour chacun les sentimens de reconnoissance que tout citoyen doit à sa mère : on peut compter sur la grande famille, quand les familles particulières offrent l'image de l'état.

Dans les maisons d'éducation, quel intérêt des instituteurs qu'à certaines époques de l'année les magistrats &

les pères eux-mêmes doivent juger par le produit de leurs leçons; quel intérêt, dis je, auront-ils à faire proscrire & détester leur méthode, en flétrissant l'ame naïve & libre des élèves, en rendant l'instruction odieuse par son appareil, en défendant ces jeux & ces exercices qui développant les forces du corps, donnent à l'esprit (comme dit Montagne) un valet robuste? pourquoi enfin condamneroient-ils, au lieu de les régler, ces épanchemens de sensibilité & d'amitié qui croissent avec l'adolescence, & où la République peut trouver, & cette institution lacédémonienne, que Socrate & Xenophon voulurent transplanter à Athènes, & ce bataillon sacré des Thébains qui vainquit à Leuctres & à Mantinée; je pourrois ajouter, si je parlois dans six ans, ces jeunes sections guerrières dont l'école de Mars sera le germe. Non, non, l'homme de la nature desire ce qui lui est utile, l'homme social ce qui est estimé: honorez donc ce qui doit l'être, & vous trouverez des concurrens pour obtenir votre suffrage.

L'adolescent devient un homme: eh bien! s'il n'a pas vu la cupidité, l'avarice, les passions basses & exclusives l'emporter sur les passions généreuses & bienfaisantes; si sur-tout il a vu dans toutes les classes de la société, que la jouissance des droits communs étoit le premier & le plus précieux des biens; s'il a dû penser par tout ce qui se sera passé sous ses yeux, qu'il étoit meilleur de perdre sa fortune & sa vie que son droit de citoyen, comment craindrez-vous qu'il devienne un esclave ou un tyran? quel sacrifice fera-t-il pour ce qu'il méprise? Que lui manque-t-il? Chez lui, c'est un père de famille heureux; à la commune, un citoyen libre & éclairé; dans les camps, un défenseur de ses foyers; dans les fonctions publiques, l'agent des lois & l'exécuteur de la volonté générale. Comparez à cette situation républicaine l'attitude servile de ces courtisans déhontés, qui se pressent sur les pas des ministres qu'ils détestent, qui les applaudissent avant qu'ils aient parlé;

qui

qui, chez eux, maudissent leur obscurité; qui, en place, s'occupent moins du peuple que de culbuter leurs rivaux; qui s'élèvent par le crime, se maintiennent par l'intrigue, & ne se retirent qu'avec la rage. D'une part, est la paix de l'ame & le souvenir des gens de bien; d'autre part, le trouble de la conscience, l'exécration, le mépris ou l'indifférence du peuple: certes, il n'y a point à balancer.

La vieillesse arrive: avec de telles habitudes contractées dès l'enfance, elle est paisible & sans douleur; on a payé sa dette: l'attachement & le respect des enfans anticipent sur le jugement de la postérité. On attend avec calme une autre vie, c'est au méchant qu'il appartient de la craindre; c'est lui qui tremble quand l'univers l'abandonnant, se repliant sur son cœur dépravé, il n'y rencontre qu'un scélérat ou qu'un hypocrite; mais l'homme de bien, le vieux citoyen, enfant de la nature, soit qu'il sorte de ses bras ou qu'il rentre dans son sein, elle est toujours sa mère.

Pardonnez si je me livre à l'émotion que ces douces images excitent en moi; la facilité que vous avez de réaliser à cet égard les plus vastes espérances, contribue sans doute à l'illusion: que ne pouvez-vous pas tenter? Dépositaires de la puissance & directeurs de la volonté docile de vingt-cinq millions d'êtres existans, vous avez, comme la nature, la force, l'espace & la matière, à vos ordres. Institué pour fonder la révolution définitivement, pour anéantir tout moyen de contre-révolution, le gouvernement provisoire, dans son action, n'a d'autres limites que la sûreté & le bonheur de la nation. Aucun sacrifice ne vous est refusé: faites aussi tous les vôtres à ce peuple généreux & sensible, dont le caractère, même sous la monarchie, excitoit & l'envie & l'amour des nations européennes; vous qui lui donneriez tout votre sang, immolez-lui vos passions, ou plutôt faites en tour

ner l'activité à son profit. L'instant est propice : changez les habitudes, fondez une race d'hommes nouveaux; que le sentiment du bien que vous aurez opéré, vous fasse crier à chaque séance : *vive la République*! la reconnoissance du peuple vous répondra : *vive la Convention*! Sociétés populaires, d'où l'intrigue & la haine ont banni quelquefois & la probité timide & le talent modeste, reprenez votre première destination: surveillez la révolution, & soyez des écoles de droit public; qu'on apprenne dans vos discussions que la société se compose par l'échange & non par la destruction des travaux communs. Deux classes ont été mises aux prises : celle qui a, on lui a suggéré de tout garder; celle qui n'a point, on lui a suggéré de tout avoir. Ces deux extrêmes sont vicieux; le terme moyen, réglé par la loi, est le seul qui puisse empêcher la dissolution de l'état : voilà ce dont vous devez instruire le peuple.

Long-temps livrés à l'ignorance & à la grossièreté hébertiste qui calomnioit la science, les arts & le goût, en temps de révolution, les jeux scéniques ne sont encore ni surveillés, ni encouragés comme ils devroient l'être; on varie trop peu ces chants brillans & animés, qui dans les beaux jours de la révolution préludoient sur les places publiques, au renversement du trône. Tyrtée fut compté parmi les sauveurs de Sparte; & nous, à peine si nous connoissons de nom l'auteur de cet hymne immortel, chanté par nos nombreux bataillons quand ils s'élançoient dans les redoutes de Jemmape. A Athènes, que je ne cesserai de vous citer, parce que le caractère de ce peuple est plein d'analogie avec le nôtre; à Arhènes, cette partie étoit une de celles que le magistrat regardoit comme importante à la République. Les concours étoient nombreux, on y enflammoit le courage par le récit des actions héroïques, les ma-

giſtrats jugeoient, & le peuple couronnoit : aux yeux de l'état Eſchyle, Sophocle, Euripide étoient aux hommes faits ce que l'inſtituteur habile eſt à l'élève.

Je me réſerve de vous parler, dans un autre temps, ſur le projet d'un vaſte inſtitut européen, que par un acte de volonté vous pourriez établir à Verſailles, & qui expieroit en ce lieu-même les maux que le deſpotiſme en a fait découler ſur les hommes ; mais en ce moment, je me demande où ſont ces inſtructeurs publics qui ſur les places & dans les aſſemblées du peuple doivent raviver les ſentimens énergiques des citoyens, les éclairer ſur l'état des choſes, & leur apprendre à connoître ces mots ſacrés : *droit* & *devoir*, élémens éternels dont toute loi ſe compoſe, puiſque l'acte qui vous aſtreindroit à un devoir, ſans accorder un droit, n'eſt point une loi, mais une tyrannie.

Une école de Mars eſt formée : cette précieuſe inſtitution met en correſpondance d'habitudes les républicains qui ſe battent aux frontières & ceux qui ſurveillent dans l'intérieur ; mais pour que ſon effet ſoit entier, il faut diſſéminer davantage les principes de l'établiſſement ; cent élèves ou plus dans chaque département, ou dans chaque région départementale doivent former la pépinière de la grande école, & ſervir à la tenir au complet dans tous les temps ; par ce moyen, les pères eux-mêmes prennent dès l'inſtant les ſentimens de leurs enfans & dépouillent leurs anciens préjugés. Ils pourront rentrer alors, ces fils de la victoire, dont les exploits & l'héroïſme ont marqué tous les pas ; ils pourront rentrer, ceux dont la vie a été tant de fois prodiguée pour le triomphe de la liberté : leurs frères de l'intérieur ſeront à leur niveau, ils ne les feront pas rougir ; ils retrouveront en eux le corps de bataille dont ils auront été l'avant-garde.

Et qu'on ne dise pas que tous ces projets sont impraticables en révolution : c'est par eux, au contraire, que l'on empêche qu'une révolution rétrograde; c'est par eux que l'on en marque les gradations & l'avancement. Ne nous le dissimulons pas : le besoin de comprimer nos irréconciliables ennemis a nécessité des mesures sévères. Si celles qui pouvoient rendre notre régime insupportable, appartiennent aux conspirateurs punis, les autres sont nées des circonstances & tenoient à la sûreté nationale. L'aristocratie voudroit que toutes fussent confondues, & qu'on ne distinguât point, dans les crises révolutionnaires, ce qui est à la chose même, d'avec ce qui est à l'homme, ce qu'exigeoit l'intérêt public, d'avec le mélange hétérogène qui pouvoit favoriser Hébert ou Robespierre; il lui importe que la liberté soit tellement hideuse & méconnoissable qu'on fuye à son aspect. Oui, pour rendre regrettable le despotisme corrupteur d'où nous sortons, elle voudroit que la révolution ne se présentât jamais à l'imagination sans les affreux accessoires du sang & des crimes: *semblable à cette statue de Glaucus, que les vents & la mer avoient tellement défigurée qu'elle ressembloit moins à un dieu qu'à une bête féroce*, ou telle qu'on nous peint ce dieu d'airain brûlant, ce Teutatès qu'adoroient nos ancêtres, qui consumoit tout ce qui l'approchoit. C'est donc, je le répète, en reposant le peuple sur des projets & sur des établissemens utiles, que vous rehaussez le courage nécessaire à l'achévement de la révolution, dont il voit le terme, que vous la lui faites aimer & que vous en confondez les calomniateurs. Ne croiroit-on pas, à les entendre, que l'énergie, la fierté & l'audace d'un républicain sont inalliables avec les mœurs simples & candides, avec la bonté, l'amitié, avec les vertus filiales & domestiques? Ah! si le patriotisme est le plus élevé des sentimens, c'est parce qu'il se forme de tout ce qu'il y a de bon, de beau & de

magnanime parmi les hommes. Le vainqueur de Carthage étoit l'ami de Térence : c'eſt au ſort des guerres civiles que Cicéron écrivit ſes Tuſculanes & ſes Offices ; & ſans aller chercher des exemples hors de nous, voyez quels ſentimens de courage & d'humanité à-la-fois animent nos braves armées ; parcourez les correſpondances filiales de nos ſoldats, vous les entendrez dire comme Epaminondas, après la journée de Leuctres : *Je me réjouis de mon ſuccès, principalement pour le plaiſir que mon père & ma mère reſſentiront en l'apprenant* : voilà le républicain, voilà l'homme vraiment révolutionnaire.

Mais comment le légiſlateur peut-il coordonner avec ſon plan général cette éducation implicite qui conſiſte plutôt en actions & en conſeils qu'en préceptes ? par quels règlemens poſitifs peut-il changer des mœurs & ſubſtituer les habitudes du juſte & de l'honnête à celles qu'avoit enracinées une civiliſation dépravée ? Par un ſimple établiſſement dont le nom ne doit rappeler ni les attributions judiciaires qu'il avoit à Rome, ni les détails inquiſitoriaux dont il étoit flétri dans la France monarchique, par celui des *cenſeurs*. Si cette inſtitution, en l'élémentant convenablement, pouvoit entraver un ſeul pouvoir public, ou l'émiſſion de la penſée, je la croirois mauvaiſe, déteſtable ; mais ſi ſon effet eſt 1°. de ramener au centre les citoyens qui, par la nature même de l'eſprit de liberté, doivent tendre à s'en écarter, 2°. de lier les pouvoirs publics avec le peuple, en prémuniſſant les magiſtrats contre les tentations ou l'ivreſſe de l'autorité, je vous dirai : prenez donc les formes républicaines, vous qui fondez une république. Les baſes & les principes de cette inſtitution, telle que je la conçois, me paroiſſent renfermées dans ce peu de lignes du Contrat ſocial.

» De même que la déclaration de la volonté générale » ſe fait par la loi, la déclaration du jugement public ſe

» fait par la censure : l'opinion publique est l'espèce de
» loi dont le censeur est le ministre, & qu'il ne fait qu'ap-
» pliquer aux cas particuliers.

» Loin donc que le tribunal censorial soit l'arbitre de
» l'opinion du peuple, il n'en est que le déclarateur, &
» sitôt qu'il s'en écarte, ses décisions sont vaines & sans
» effet.....

» Redressez les opinions des hommes, & leurs mœurs
» s'épureront d'elles-mêmes. On aime toujours ce qui est
» beau ou ce qu'on trouve tel; mais c'est sur ce jugement
» qu'on se trompe : c'est donc ce jugement qu'il s'agit de
» régler. »

Ainsi, par exemple, trois citoyens éclairés, d'un patriotisme & d'une probité reconnue, nommés par vous, pendant la durée du gouvernement révolutionnaire, & choisis ensuite par le peuple pour chaque département, auroient, sous l'inspection immédiate du corps législatif, l'exercice des fonctions que vous attribueriez à la censure : ces fonctions, quelles seroient-elles? de surveiller, d'encourager, de dénoncer. Les tribunaux punissent les délits par des peines déterminées; eux, ils puniroient les fautes & les vices, en honorant les actes de vertu & en les faisant connoître. La bienfaisance de l'homme opulent est récompensée dès qu'elle s'exerce, car elle est connue; mais l'humanité obscure du pauvre, bien supérieure à la première, a besoin, pour l'honneur de la société, d'être relevée & encouragée; ils iroient donc chercher au sein de sa nombreuse famille l'artisan paisible, l'ouvrier laborieux qui fait, ou plutôt qui sent que son devoir envers la société, qui le protège, est rempli, quand dans le cercle étroit où la providence l'a placé, il a fait le bien qu'il pouvoit faire, mis dans l'échange général le produit de son travail, & laissé après lui des enfans

vertueux qui le remplacent. Leur éloge prononcé dans les fêtes publiques avec l'assentiment du peuple, pourroit ramener au bon ordre, ou du moins faire disparoître ces nuées d'oisifs qui, sans rien donner à l'état, voudroient que l'état ne fût occupé que d'eux, dont les voix bruyantes, criant sans cesse *moi*, *moi*, étouffent la voix modeste du mérite ; frélons importuns qui consument le miel de l'abeille, & dont le moindre mal est d'être inutile. Les censeurs aussi, en donnant une leçon à la richesse, lui feroient goûter des plaisirs qu'elle ignore, & rétabliroient dans ses plus précieux détails LA SAINTE ÉGALITÉ ; ils apprendroient donc à l'homme aisé, que ce n'est pas assez d'obliger son frère dans le besoin, mais qu'il faut aussi lui laisser la même jouissance, & savoir être obligé par lui. Ah! que je plains le malheureux qui croit que tout s'acquitte avec de l'or! que je plains celui qui n'a jamais reçu gratuitement le lait & le pain offert par l'indigent, qui n'a point voulu lui laisser l'honneur d'être généreux, & qui, en payant toujours matériellement ses services, s'est ôté le plaisir de vivre avec son égal!

Pauvre & *riche*, sont des termes dont l'acception est relative ; ce ne sont point les riches qu'il faut détruire, mais les mœurs que donne la richesse.

La censure auroit un autre avantage : elle pourroit inspecter les moyens d'existence, & souvent la crainte de voir comparer publiquement ces moyens avec la dépense, arrêteroit les progrès de ce luxe dévorateur, l'ulcère des grands états, préviendroit les banqueroutes, en garantissant la confiance, & à la longue, enfin, transformeroit en citoyens modestes, en pères de famille laborieux ces brillans insectes qui fourmillent dans les cités populeuses, & dont le patrimoine est la crédulité d'autrui ; ce seroit prévenir à-la-fois & la ruine des familles & celle des vertus : on ne verroit plus alors l'égoïste, calculant les avantages de

la fortune, sacrifier froidement sa victime, pousser au désespoir sa compagne enceinte & la porter à un suicide. Je précise ce fait, il s'est passé il y a quatre jours. J'espère avec vous, qu'un jour viendra où la loi positive, où la loi pénale examinera ces fortunes rapides & scandaleuses, faites dans les emplois publics, mais surtout dans les armées. Oui, sans doute, ils rendront compte, ces spéculateurs affreux qui ont bu le sang du soldat, dilapidé nos magasins & ravagé nos haras. Mais combien échapperont à la vigilance des lois! combien se feront arrangés de manière à ne point laisser de prise! Avec la censure, leur punition est certaine, & si la hache nationale ne peut les abattre, l'opinion déclarée les atteint, les frappe & les justicie chaque jour.

Je ne sais si je me trompe, mais dans cet établissement je vois encore l'espérance prochaine de pouvoir sans danger garantir la liberté individuelle, &, sans que le gouvernement révolutionnaire en souffre, rendre à la Nation, débarrassée de tout ce qu'elle auroit d'impur, ce droit d'*habeas corpus*, que les frayeurs d'un despote chancelant viennent de suspendre chez une nation voisine.

L'auteur, que j'ai cité plus haut, dit : « Etablissez des » censeurs durant la vigueur des lois; sitôt qu'elles l'ont » perdue, tout est désespéré : rien de légitime n'a plus de » force lorsque les lois n'en ont plus ».

Cette réflexion judicieuse ne détruit pas mon opinion sur l'utilité de la censure chez nous, car quelle est votre situation? vous régénérez l'état, vos lois sont nouvelles, l'opinion & le bonheur du peuple feront leur force; le tableau récent de nos malheurs & de notre oppression, doit y ajouter encore. Vos institutions doivent donc porter avec elles toute la vigueur de l'âge viril, sans quoi, il vous faut renoncer à fonder une République. Vous

vous trouvez donc dans la position que Rousseau demande pour que l'établissement censorial ait un succès complet.

Je me hâte de passer au dernier objet des réflexions que je vous présente, à celui qui est le plus directement lié à l'institution censoriale, & que le peuple entier vous demandera quand l'anéantissement de ses ennemis aura fondé son bonheur & sa sûreté à ce que j'appelle les habitudes publiques. Je veux parler des fêtes & des récompenses : je ne sépare point les unes des autres.

Le dernier sceau législatif n'est point encore apposé à nos lois. Ces accessoires importans qui en rendent la pratique aisée, qui les font aimer de l'homme qu'elles dirigent & regretter de celui qu'elles frappent ; ces tableaux animés qui saisissent les sens, qui émeuvent toutes les passions ; ces grands mouvemens qui enfantent l'enthousiasme, qui, rapides comme l'étincelle électrique, communiquent en un instant aux hommes rassemblés un attachement profond à leurs institutions politiques, & donnent, si j'ose m'exprimer ainsi, le patriotisme en préjugé, tout cela nous manque. Pures comme la raison, nos lois sont froides comme elle ; des devoirs à remplir, des droits à exercer ; voilà ce qu'elles nous offrent : les passions humaines, ces véhicules si puissans du bien & du mal social n'entrent que pour peu dans ce partage.

Si des exemples pouvoient donner plus de force à des observations tirées de la nature du cœur humain, je vous rappellerois ce que ces moyens, petits en apparence, ce que ces sortes de jeux d'enfant ont produit dans les polities anciennes ; & avec quelle facilité, par eux chez les Crétois, chez les Grecs, chez les Romains, le législateur conduisoit les hommes au but de l'association ; je vous montrerois près de nous l'hypocrisie religieuse, par

ſes uſages & ſes formes, aidant au deſpotiſme à enchaîner le peuple; les prêtres s'emparant des jours de repos & entremêlant les heures de délaſſement, de cérémonies myſtiques, de chants, de pompes & de ces fêtes allégoriques, tantôt funèbres, tantôt joyeuſes, où l'eſpérance & la crainte partageoient les ſenſations de l'homme crédule, & enracinoient à jamais l'erreur, la peur & la ſuperſtition.

Ce qu'ils ont fait pour le mal de l'eſpèce humaine, faites-le, vous, pour ſon bonheur.

Etablir des fêtes nationales qui nous rappellent les époques de la régénération, qui perpétuent dans nos cœurs tous les motifs d'aimer les loix & la liberté, eſt une inſtitution dont le beſoin ſe fait ſentir chaque jour, & que vous ne pouvez retarder ſans éloigner en même temps l'époque où la nation diſtribuera ſes récompenſes: ces deux objets dépendent l'un de l'autre; les fêtes nationales ſont relevées par la préſence des amis & des bienfaiteurs du peuple, & la reconnoiſſance de la nation en eſt plus douce à recevoir quand c'eſt le peuple lui-même qui en offre les témoignages.

Tout tyran qu'il fut, Auguſte, à la tête de l'empire du monde, comptoit au nombre de ſes plus beaux jours celui où il fut nommé *père de la patrie.* (V. *Suétone.*)

Mais quels ſeroient-ils ces honneurs? je ſerois porté à croire qu'à quelques exceptions près & très-rares, les circonſtances, l'impulſion du moment, ou la nature du ſervice, doivent les caractériſer plutôt qu'un décret anticipé. Pourquoi? c'eſt qu'en traçant dans un décret une meſure générale, on s'expoſe à reſter en deçà du but quand on veut y circonſcrire toutes les idées ſubſidiaires & y marquer toutes les nuances. Imiterez-vous, dans un état où nul n'eſt privé de l'honneur de défendre

ſes foyers, imiterez-vous ces deſpotes de l'Aſie, qui n'honorent que les qualités guerrières, afin d'avoir des mamelucs ou des janiſſaires? Non, en France tout citoyen eſt défenſeur de la patrie dont il eſt l'enfant; tout ce qui peut faire aimer la loi appartient à chacun de tous ceux que la loi dirige. Dans un état libre, aucune condition de la vie ſociale ne doit en envier une autre: tout y néceſſaire; le premier emploi & la plus humble des conditions ſont également honorables & doivent être également honorés. D'ailleurs, les fonctions civiles n'ont-elles pas auſſi leur courage, leur dévouement? Les vertus privées du citoyen, la probité du pauvre, qui eſt peut-être la première des vertus ſociales, tous les ſentimens de magnanimité, de bienveillance, moins éclatans que les vertus guerrières, ont l'avantage d'être de tous les jours, de toutes les heures; s'ils ſont utiles à la patrie, il l'eſt que vous portiez vos regards ſur eux. On nous combat dans l'intérieur; que les vainqueurs y voient auſſi les palmes de la victoire!

La meſure des ſervices doit être celle de la récompenſe.

On peut acquérir des droits à la reconnoiſſance d'une cité, à celle d'une enclave plus vaſte, à celle d'un empire, à celle de l'humanité.

Ou c'eſt l'individu ſeul qui a mérité, comme le ſavant, l'artiſte, le légiſlateur, le cultivateur; ou c'eſt une réunion de citoyens dans des circonſtances difficiles, comme une garde nationale, une ſection, un régiment, comme des magiſtrats du peuple; ou enfin, c'eſt un très-grand nombre de citoyens, comme une armée.

Les récompenſes ne doivent être données qu'après un certain intervalle, & quand la voix du temps, plus juſte que celle de l'enthouſiaſme, a décidé ſi l'action eſt vrai-

ment utile & grande, si l'on est un Arnold ou un Washington.

En général, il me semble que les honneurs publics doivent être décernés par tous ceux qui ont été obligés, à tous ceux qui ont obligé.

Ainsi, l'homme qui enrichiroit sa patrie de végétaux utiles, & qui multiplieroit les moyens de subsistance, tel que celui qui fit présent de la battate américaine à la classe indigente, seroient honorés par la nation elle-même. Le citoyen qui, dans un temps de disette, auroit su approvisionner une commune, un district, un département dans le besoin, recevroit de ces diverses sections de la République le prix dû à son humaine sollicitude. Les découvertes utiles dans les sciences, dans les arts, dans la morale ou la politique des nations, appartiennent à tout le peuple; elles seroient donc récompensées par lui : leurs auteurs paroîtroient dans les grandes solemnités nationales; ils y paroîtroient avec la simplicité du talent, & y seroient environnés de toute la gratitude méritée par leurs travaux. Croyez vous que cet accueil fait aux bons ouvrages ne feroit point tomber les mauvais plus sûrement que les mesures coërcitives. on n'écrira point comme Maury, quand on aura l'espérance d'être récompensé comme Rousseau.

Et vous, seriez-vous oubliés dans ces fêtes, guerriers de Fleurus & de Fontarabie, braves soldats de toutes les armées de la République! non : venez, c'est à vous qu'il appartient d'y porter les images sacrées des héros du *Vengeur*, qui fidèles à leurs sermens, plutôt que de se rendre, descendent debout dans l'abîme des mers; vous enfin, que le ciel protecteur de nos droits destine à faire avorter ces plans de conjuration, tramés par l'ambition, l'aristocratie & le crime qui a peur; libéra-

teurs de votre pays, on vous verra dans ces fêtes, on vous verra à l'ouverture des grandes seſſions nationales: les douces larmes que votre aſpect ſera verſer, & l'émulation produite par ces ſpectacles enivrans, au ſein de l'alégreſſe d'un peuple immenſe, ſeront de nouveaux bienfaits & tourneront au profit de la patrie.

Remarquez, en effet, que ce qui entrave le plus en ce moment les opérations révolutionnaires & légiſlatives, c'eſt le deſir d'avoir, de paroître, d'être quelque choſe. Eh bien! vous ne pouvez point multiplier les places, multipliez les récompenſes; & que cet amour propre turbulent qui tend à déchirer dans tous les ſens la ſociété, emploie ſon activité à obtenir & à mériter les dons qu'elle diſtribue.

Il eſt encore un autre genre de reſſouvenir qui peut trouver place dans vos fêtes & attacher la nation à ſes lois; l'exemple des peuples qui ſont reſtés près de la nature me fait penſer que ce mobile pourroit nous y ramener: ce ſeroit d'honorer dans ces ſolemnités, les noms des citoyens morts, qui, par leurs bienfaits ou leurs vertus, auroient mérité de vivre dans la mémoire des hommes. Vous établiriez par-là ces correſpondances d'un temps éloigné au temps préſent, vous perpétueriez en quelque ſorte l'exiſtence de nos aïeux, & vous nous guéririez enfin de ce préjugé déraiſonnable, qui rend hideuſe à nos yeux *la mort, ce dernier bienfait de la nature.* Des monumens ſimples pourroient être érigés dans le champ des fêtes, l'amour du peuple & ſes regrets feroient le décret: alors, indépendamment des ſentimens de moralité que ces objets exciteroient; alors, depuis le Panthéon national juſqu'à la dernière commune de la République, les Français pourroient dire à leurs ennemis, comme les Scythes d'autrefois: *Venez donc nous attaquer ſur les tombeaux de nos pères.*

Ce seroit sur-tout à ces époques que, quittant l'asyle domestique, les femmes, les mères paroîtroient en public, qu'elles ajouteroient aux prix mérités, en les donnant quelquefois elles-mêmes. Ces prix, quels seroient-ils? une épée, une gerbe, une fleur, une branche d'arbre, une simple démonstration, tout peut être récompense, comme tout concours peut être une fête. Ici l'artiste feroit valoir son talent, les élèves & les hommes s'y distingueroient dans les exercices du gymnase; là, la voix publique, par l'organe des magistrats du peuple, donneroit authentiquement ces surnoms si puissans pour encourager la vertu qu'ils rappellent. La musique, cet art divin, reprendroit tout-à-fait son antique & noble destination dans ces fêtes pompeuses, exécutées à la face du ciel, sous les yeux de la génération nouvelle & de celle qui décline. Ainsi dans un même cercle seroient réunis, les vives jouissances, l'espérance & les doux ressouvenirs: les costumes des magistrats, la vue des mères & des épouses; les écharpes, les drapeaux tricolors, les heureuses consonnances des saisons, tout contribueroit à laisser dans l'ame du peuple reconnoissants & de ses bienfaiteurs dignement payés, les impressions profondes de l'égalité, jointes à l'image vivante d'une patrie qui sait ainsi nourrir les talens & les vertus.

Je m'arrête à cette esquisse, car c'est ici sur-tout qu'il ne faut pas vouloir tout régler. On a dit: les châtimens ont un code, les récompenses doivent avoir le leur. Et moi je dis: la répression doit toujours être fixe & constante, parce que l'on doit connoître ce que l'on a à craindre: mais l'espérance, fille de l'imagination, ne peut avoir un horizon trop vaste; la borner, c'est la tuer.

Citoyens, j'ai parcouru la tâche que je m'étois imposée; & en cela, j'ai plus envisagé mon devoir que mes forces. Des vérités austères vous ont été dites par vos comités,

des considérations majeures vous ont été présentées; celles que je vous offre sur l'éducation implicite, sur les habitudes, sur la censure, sur les fêtes, sur les récompenses, sans avoir un dégré d'intérêt égal & aussi présent, n'en sont cependant pas dénuées totalement. Ce n'est pas sur un point seul que la malveillance attaque le corps politique, ce n'est donc pas une seule plaie que la main curative doit traiter; & comme je vous ai dit en commencant, c'est consolider la révolution qui détruit les abus, que de bâtir sur leurs ruines. Ce n'est point trop de toute notre attention réunie pour ce grand & mémorable objet; l'histoire, & les monumens qui sont plus vieux qu'elle, nous apprennent que de grandes nations se sont élevées sur la terre, qu'elles ont en quelque sorte monté l'échelle de la civilisation, & que, parvenues au faîte de la grandeur, le terme de leur plus grand éclat a été celui de leur prompte décadence; elles sont disparues. Seroit-il donc vrai que la perfection politique est impossible, ou ne peut durer sur ce globe? & nouveaux Sisyphes, faut-il que les hommes recommencent sans cesse l'édifice de leur félicité? Quoi! les vices & les crimes, quoi! la rapacité & l'égoïsme, quoi! les fureurs & les divisions intestines ramèneroient cette terre à l'état sauvage, ou à l'effrayante solitude des deserts que dessèche le despotisme. Ruines de Ninive & de Babylone, vestiges défigurés d'Athènes, de Palmyre, d'Alexandrie, & même de la patrie des Caton & des Emile, votre sort futur est-il écrit sur vos débris? ou bien, villes autrefois populeuses, nations qui fûtes florissantes, mais que les vices ont détruites, est-ce une leçon salutaire & terrible que votre chûte donne à la France? sommes-nous dans l'enfantement ou dans l'agonie? Ah! mon cœur embrasse ici l'image de l'espérance : oui, c'est à nous qu'il sera donné d'appuyer sur les bases éternelles de la raison & de la liberté la civilisation des peuples;

c'est à nous qu'il appartient de faire tourner à leur profit, les tâtonnemens, les erreurs, les déviations, les vertus & les crimes de quarante siècles ; & ceux qui dans une société commençante voient la force des nations, & ceux qui trouvent la garantie de la durée des états dans le développement des lumières, tous s'uniront pour assurer le fruit de ses travaux à ce peuple aimant & doux, que quelques passions individuelles travaillent en vain, mais dont les regards & les vœux, quoi qu'on en dise, sont encore tournés vers ses représentans. Où sont ceux en effet qui lui donneroient une garantie telle que la nôtre ? Si un tyran régnoit une heure, cette heure seroit celle de notre supplice à tous, & c'est pour nous seuls que le cri de ralliement des Français est en quelque sorte une menace d'avertissement de la part de nos ennemis.

Liberté, Égalité ou la Mort.

La malveillance sait trop bien qu'elle sera démasquée à jamais, le jour où les affections de l'état de nature seroient jointes aux avantages de l'état social ; elle le sait, elle en voit le terme prochain, & voilà la cause de tous ses mouvemens. J'adjure ici, au nom de la patrie, tous ceux qui l'aiment & veulent la servir, de ne point retarder plus long-temps l'acquit de leur dette, & d'apporter à la masse commune le produit de leurs talens & de leurs efforts : tant que le but sera le salut de tous, la calomnie sera silence ou se rongera elle-même. Serrons-nous, formons un bataillon & ne laissons pas au peuple seul le soin de nous défendre. J'ignore si la différence des opinions doit produire ici d'éternelles divisions ; mais je me demande à quel titre cette vieille aristocratie, que nous avons tous plus ou moins combattue, viendroit s'immiscer dans nos discussions ; nous ferons justice sans elle & contre elle. Ici fut commencée la révolution

lution ; ici elle s'achevera ; ici l'on anéantira les abus ; ici l'on bâtira pour l'immortalité : tous les vices européens venoient jadis apporter ici leurs offrandes ; un autre genre de tributs est réservé à cette cité fameuse, dont l'aristocratie & l'étranger ont en vain juré la perte ; les arts, le génie, la vertu, de toutes les parties de la France & de l'Europe viendront y contempler, y célébrer ses monumens, ses fêtes, sa gloire, son dévouement & son bonheur. Les intrigans alors auront renoncé aux projets insensés de faire mouvoir, au gré de leurs caprices une masse d'hommes libres, éclairés par l'expérience, instruits par les maux passés & attachés par les jouissances présentes ; ou s'il s'en élève quelques uns, sous telle forme qu'ils paroissent, le mot indélébile *aristocrate* les repoussera dans les tenèbres. Disparoissez donc, prétentions exclusives, cupidités effrénées, sentimens sans règle ni mesure, idolâtries d'un jour ; nous sommes désabusés : & sur cette base dangereuse d'où il me semble entendre tomber les unes sur les autres toutes les idoles, depuis Lafayette jusqu'à Robespierre, la main puissante du peuple scellera en plomb & pour jamais le simulacre sacré de la patrie.

DÉCRET.

ARTICLE PREMIER.

Le peuple & la loi honorent la mère qui nourrit son enfant, le père qui l'élève, & l'enfant reconnoissant.

II.

Les bases de l'éducation physique & morale à recevoir dans la maison paternelle sont celles-ci : vêtement com-

mode & salubre ; nourriture saine, sobre & commune ; exercice journalier en particulier, & publiquement les quintidi & décadi ; apprentissage d'un métier ; connoissance de la déclaration des droits & de la constitution ; récit des faits héroïques & des chants de triomphe ; attachement entre les élèves ; amour de l'humanité, de la patrie, de ses parens.

III.

Les pères & mères, à moins d'empêchement légitime, comme maladie ou absence, seront tenus d'accompagner leurs enfans aux fêtes décadaires ; l'opinion y jugera les leçons de l'instituteur par l'examen de l'élève.

IV.

Le comité d'instruction publique présentera, dans le délai d'un mois, l'organisation de ces fêtes.

V.

Il sera établi, sur le plan de l'école de Mars, des écoles secondaires de cent élèves par département : ces dépôts seront constamment tenus au complet, & serviront eux-mêmes à compléter l'école principale.

VI.

Lors du choix, lequel sera dirigé par l'examen, le vœu des élèves réunis sera consulté par le magistrat.

CENSEURS.

ARTICLE PREMIER.

La Convention ajoute aux pouvoirs publics le pouvoir moral de la censure.

II.

Il y aura trois censeurs par département. Pendant toute la durée du gouvernement révolutionnaire, les censeurs seront nommés par la Convention, sur la présentation des comités de salut public & de sûreté générale : dans les autres temps, ils seront choisis par le peuple en la forme prescrite pour la nomination des administrateurs de département.

III.

Dans le délai de trois décades, les comités de salut public, de sûreté générale & de législation présenteront les détails d'organisation de l'institution censoriale ; ces détails seront fondés sur les principes suivans :

Le tribunal censorial est ambulant ; ses membres sont nommés à temps.

L'opinion publique est le jury moral ; le censeur, le juge ou le déclarateur.

Le censeur surveille la conformité des mœurs avec l'esprit de la loi ; il dénonce au peuple & au corps législatif les abus contraires aux mœurs ; il encourage les actions utiles : en aucun cas il ne peut prononcer sur les écrits.

Il est affecté une somme annuelle à chaque tribunal censorial pour servir, au nom de la Nation, d'encouragement & de récompense.

Le censeur ne peut troubler l'exercice d'aucun pouvoir civil; il reçoit les plaintes qui pourroient être formées contre eux, & les adresse avec son avis aux comités de salut public & de sûreté générale qui peuvent lui déléguer le droit de statuer.

Tout citoyen mandé par le censeur à cet effet, est tenu de lui rendre compte *in globo* de ses moyens d'existence.

Le citoyen, appelé pour la première fois devant le tribunal censorial pour faits contraires aux mœurs ou à l'esprit de la loi, peut, cette fois seulement, & avant tout, faire valoir les services que lui ou ses enfans auront rendus à l'état, & être renvoyé d'après son exposé.

Le censeur réprime par le blâme, il honore par l'éloge.

Le tribunal censorial surveille par l'encouragement les jeux scéniques, les maisons d'instruction & les instructeurs distribués dans les places publiques.

Nul ne peut être censeur, s'il n'a donné des enfans à l'état & s'il n'est âgé de 35 ans au moins.

Tous les mois les censeurs font passer aux deux comités l'extrait de leurs prononcés; si trois arrêtés de censeurs sont cassés par décret, le censeur est destitué de droit & sera remplacé.

FÊTES ET RÉCOMPENSES.

ARTICLE PREMIER.

Tout individu, de quelque nation qu'il ſoit, qui aura ſervi d'une manière diſtinguée la République françaiſe, a droit de prétendre aux récompenſes décernées en ſon nom.

II.

Quant aux ſervices particuliers, ils ſeront reconnus par les citoyens auxquels ils auront ſpécialement profité, ſoit en commune, ſoit en diſtrict, ſoit en département.

III.

Il y aura toujours un intervalle de cinq décades au moins entre l'action & ſa récompenſe authentique.

IV.

Ces actions, ſuivant leur raport d'utilité, ſeront déférées devant le Corps légiſlatif, devant les adminiſtrations de département, de diſtrict ou municipales; & ces différens pouvoirs publics, après avoir pris l'avis du cenſeur, décideront s'il y a lieu à récompenſe.

V.

Si l'objet de la récompenſe eſt relatif à la perſonne des adminiſtrateurs ou magiſtrats, la demande en ſera portée par une pétition de 300 citoyens au moins de diverſes communes, devant le Corps légiſlatif.

VI.

Tout citoyen pourra déférer le talent ou l'action, qu'il jugera digne de récompense, sauf l'exception mentionnée en l'article précédent.

VII.

Les récompenses ou honneurs ne seront jamais décernés que dans les fêtes; & si l'action est de nature à mériter une distinction particulière, l'indication d'une fête spéciale formera la récompense.

VIII.

Le genre des honneurs & la nature des récompenses à décerner seront déterminés par les pouvoirs publics, & tirés autant qu'il sera possible de la nature même du service.

IX.

Les récompenses méritées dans la profession des armes ne seront distribuées que dans ces fêtes, conformément à l'art. VII ci-dessus.

X.

Indépendamment des droits de cité & des honneurs du Panthéon, dont la concession appartient au Corps législatif seul; il pourra aussi donner la branche de chêne.

XI.

Les noms de ceux qui auront constamment mérité du

peuple seront, sur sa demande, inscrits visiblement & portés pendant la durée de la fête; mais il ne sera érigé aucun monument public en l'honneur d'un homme vivant.

XII.

La Convention nationale confie à la vertu du peuple & au patriotisme des magistrats, le soin & l'emploi d'honorer dans les fêtes la probité, la bonne conduite & le travail.

DÉCRET.

La Convention nationale renvoie ces projets de décret à ses comités de législation, d'instruction publique, de salut public & de sûreté générale, & les charge de faire dans le délai de deux décades un rapport sur les diverses mesures d'intérêt général qui leur ont été renvoyées depuis le 9 thermidor.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire, l'an 3.